

LE LABEL COMMUNE CITOYENNE

Renforcer la démocratie participative et la bonne gouvernance des communes pour un développement local durable

Rabat - 12-01-2022 : Le projet Label Commune Citoyenne (LCC) démarre ses activités avec le lancement de l'appel à candidature auprès des communes désireuses d'intégrer le processus de labellisation. La période de l'appel à candidature est du 12 janvier au 11 Mars 2022.

Le projet est piloté par l'Association Marocaine des Présidents des Conseils Communaux (AMPCC), en partenariat avec l'Association Targa pour le développement et l'environnement et avec l'appui de la Direction Générale des Collectivités Territoriales du Ministère de l'Intérieur.

Conçu dans l'objectif de renforcer la démocratie participative et la bonne gouvernance des communes, le LCC constitue une initiative permettant aux communes adhérentes de valoriser, promouvoir et consolider la participation citoyenne et la bonne gouvernance.

Il permet de mobiliser les équipes communales de faire le point sur les pratiques existantes, de planifier des mesures d'amélioration concrètes en matière de bonne gouvernance et de réaliser un suivi continu des résultats, et décerne à la commune une distinction qui récompense et valorise ses efforts dans l'amélioration des pratiques de gouvernance, de consolidation de la démocratie participative, de la citoyenneté et la motive pour persévérer dans cette direction.

Le système de labellisation des communes se base sur 7 principes : 1/ La participation, 2/ La transparence et la reddition des comptes, 3/ L'égalité et l'équité, 4/ L'efficacité et l'efficience, 5/ La solidarité et la coopération, 6/ La durabilité et 7/ L'innovation.

Pour plus d'information, veuillez visiter la page dédiée au LCC au niveau du portail national des collectivités territoriales :

<https://www.collectivites-territoriales.gov.ma/ar/myzt-aljmat-almwatnt>

